



Commission de l'énergie de l'Ontario

CONSUMMATEURS

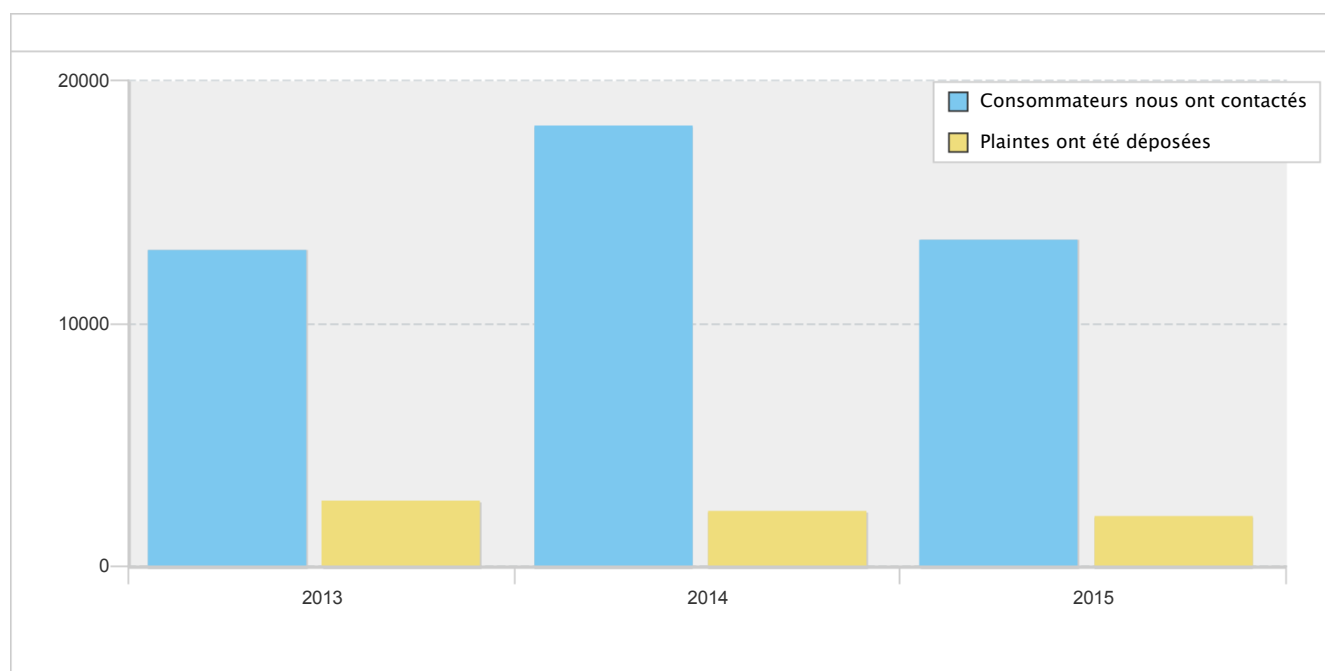
Commission de l'énergie
de l'Ontario

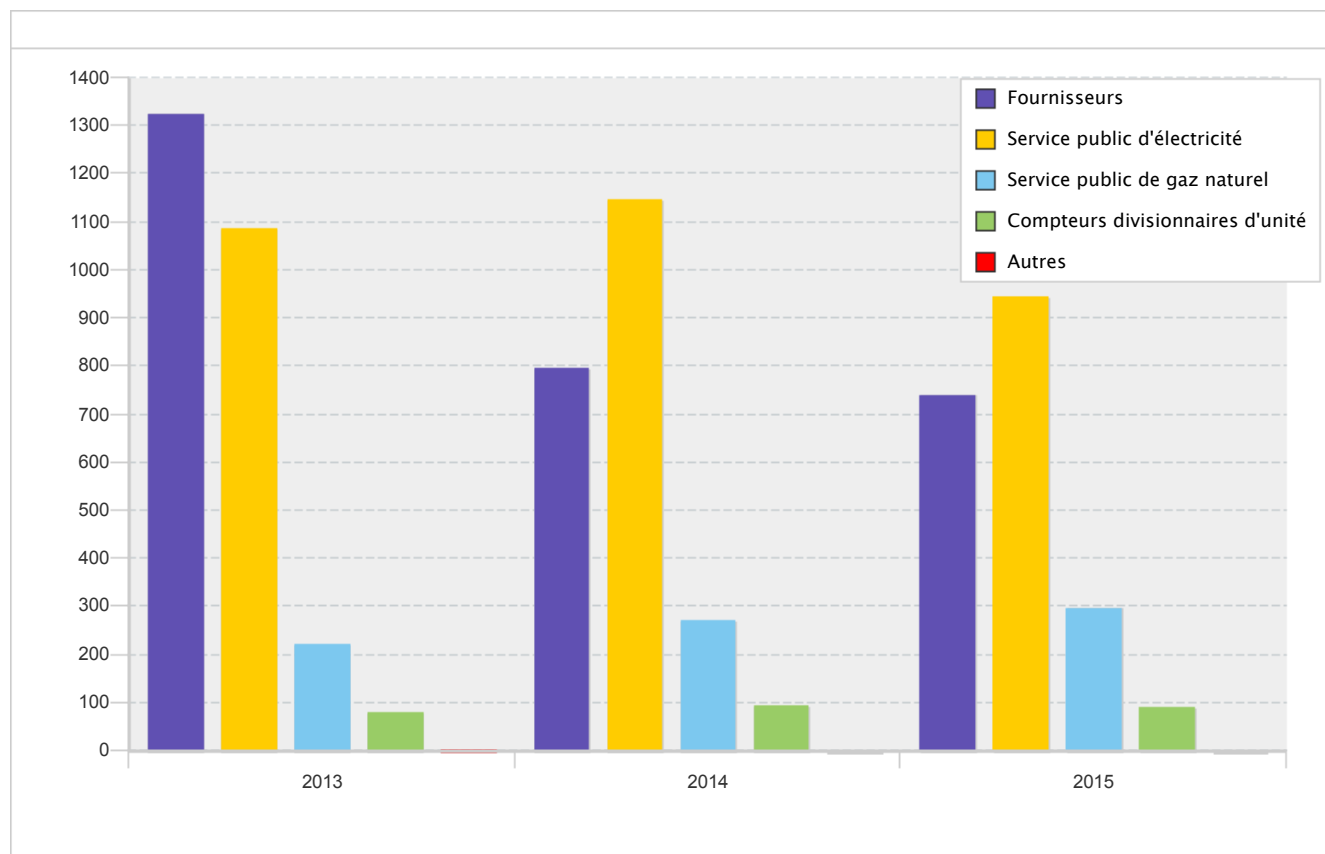
Rapports de contacts et de plaintes

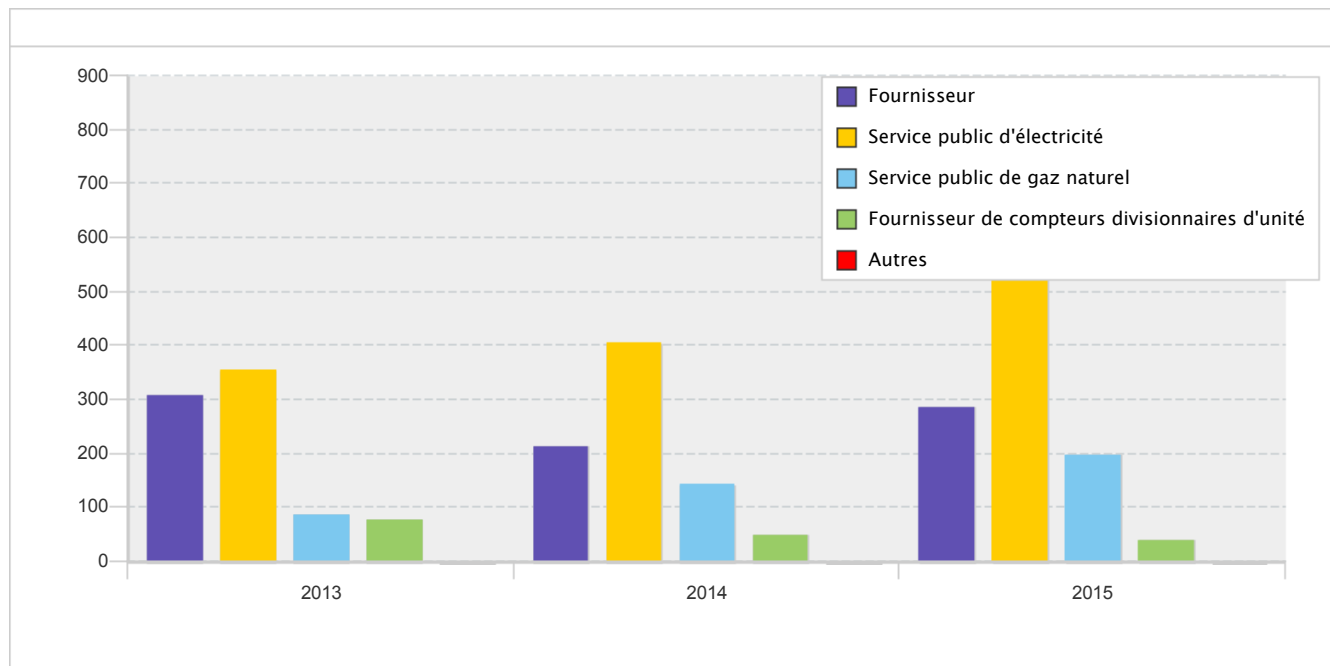
Les consommateurs communiquent avec la CEO par téléphone, lettre, télécopieur, courriel ou encore par nos [formulaires en ligne](#). Certains consommateurs ont une question simple, alors que d'autres veulent exprimer une préoccupation ou déposer une plainte contre une entreprise réglementée par la CEO.

Le graphique ci-dessous montre le nombre de contacts de consommateurs reçus par la Commission.

Total des contacts de consommateurs et des plaintes reçues par la CEO - 2013-2015



Plaintes de consommateurs par type de permis

Plaintes de consommateurs transmises aux échelons supérieurs

Dernière mise à jour en 2016-05-04

